

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Arrêté du 13 septembre 2023 fixant le nombre de postes offerts aux concours externe et interne pour le recrutement dans le grade de secrétaire des affaires étrangères (cadre général) au titre de l'année 2024

NOR : EAEA2323615A

Par arrêté de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères en date du 13 septembre 2023, le nombre total de postes offerts aux concours externe et interne pour le recrutement dans le grade de secrétaire des affaires étrangères (cadre général), au titre de l'année 2024, est fixé à 15. Ces postes sont répartis de la façon suivante :

Concours externe : 8 postes ;

Concours interne : 7 postes.

4 places seront offertes par la voie contractuelle aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article 351-1 du code général de la fonction publique.

Tout renseignement peut être obtenu auprès du bureau des concours et examens professionnels, aux adresses électroniques : concours.bureau@diplomatie.gouv.fr ou info.drh@diplomatie.gouv.fr et sur le site internet <https://www.diplomatie.gouv.fr>.